

Juin 2016

Communiqué de presse


Santé auditive au travail

L'association JNA lance la « Semaine de la santé auditive au travail » à l'occasion de la 43^e semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail d'octobre 2016.

L'association JNA alerte sur l'insuffisante prise en compte des effets auditifs et extra-auditifs dans les politiques de bien être développées en entreprise. Deux raisons peuvent être avancées : l'ignorance des effets du bruit sur les mécanismes de l'oreille et l'état général de santé ainsi que l'orientation de lutte contre le bruit afin de respecter les seules obligations réglementaires.

24-28 octobre 2016

Semaine de la santé auditive au travail




Santé auditive : un facteur clé de bien-être au travail
Dirigeants, DRH, RSE, CHSCT, Médecins du travail, SST
L'association JNA vous accompagne dans
la démarche de sécurité et de santé de votre entreprise.

Renseignements et informations :
0810 200 219 (n° Azur)
jna@journee-audition.org

Association JNA pour
l'information et
la prévention dans le
domaine de l'audition

www.journee-audition.org



L'association JNA invite les acteurs de l'entreprise à une réflexion globale intégrant la santé auditive, en action primaire de prévention, en amont des approches de lutte contre les risques auditifs et « handicap ».

Cela nécessite de considérer les impacts du bruit en deçà des seuils réglementaires et d'associer plus systématiquement une réflexion sur les apports de l'acoustique et de l'ergonomie.

Ces démarches questionnent également le fait individuel du bruit dans le collectif.

Grâce à une approche positive « bien-être au travail », l'entreprise aura alors la possibilité de générer de vrais leviers de gains en performance, individuels et collectifs.

Les dirigeants comme les salariés ont besoin de trouver du sens à la mise en œuvre des démarches bien-être au travail.

Télécharger l'affiche : <http://journee-audition.org/images/semaine-sante-auditive-travail.jpg>



Association à but non lucratif, neutre et indépendante de tout mouvement corporatiste

Les constats

Enquête JNA -Ipsos 2008 – « Bruit au travail »

- 1 actif sur 2 se dit gêné par un niveau sonore trop élevé au travail
- 20% des actifs indiquent s'être plaints du bruit excessif auprès de leur hiérarchie
- 60% des actifs interrogés sont conscients de l'impact du bruit sur leur comportement
- 36% ressentent une baisse de leur audition
- 29% évoquent des maux de tête, pertes de sommeil, angoisses
- 4 actifs sur 10 portent des protections individuelles contre le bruit sur leur lieu de travail
- 57% des actifs interrogés n'ont pas bénéficié d'un dépistage auditif

<http://www.journee-audition.org/pdf/enquete-bruitautravail-2008.pdf>

Enquête JNA – Ifop 2016 : « Nuisances sonores et leurs impacts sur la santé »

Pour 9 Français sur 10, le bruit représente un enjeu de société

Pour 94% des personnes interrogées, le bruit a des effets directs sur leur santé

1 Français sur 2 subit des agressions sonores sur son lieu de travail

80% des actifs interrogés indiquent rencontrer des difficultés à suivre des conversations à cause du bruit ambiant

91% des ouvriers sont impactés par le bruit sur leur lieu de travail

Près de 80% des salariés du tertiaire disent être gênés par le bruit

<http://www.journee-audition.org/pdf/enquete-jna-2016-nuisances.pdf>

Rapport Conseil national du Bruit – ADEME : « Coût social des nuisances sonores »

19,2 milliards d'euros induits par l'exposition au bruit en milieu de travail : 18 milliards dans le secteur tertiaire au titre de la perte de productivité ; 1,2 milliards pour le coût des accidents du travail et de la surdité professionnelle. Cette estimation ne prend pas en compte la perte de productivité dans le secteur de la production industrielle. Le Président du CNB évalue à **57 milliards d'euros par an le coût social du bruit dans son ensemble.**

http://www.bruit.fr/images/stories/pdf/ADEME%20CNB_Cout_social_des_pollutions_sonores_Rapport_2016_05_04.pdf



Association à but non lucratif, neutre et indépendante de tout mouvement corporatiste

Les enjeux santé de la santé auditive au travail

Le bruit agit sur la santé des travailleurs par ses effets auditifs (fatigue auditive et surdité) et ses effets extra-auditifs (dérèglement de l'équilibre général de santé physique, neurovégétatif et psychologique).

L'omniprésence des expositions sonores et l'élévation des niveaux de ces expositions génèrent des surdités précoces au sein de l'ensemble de la population. La santé auditive affecte le corps social de l'entreprise et représente pour l'entreprise un réel enjeu RH et socio-économique.

Les pratiques d'expositions sonores actuelles, pendant et en dehors des temps de travail, dégradent l'état de la santé auditive des Français :

- Une presbyacousie de plus en plus précoce. Ce phénomène lié à l'usure naturelle des cellules sensorielles de l'oreille autrefois significatif chez des individus âgés de 60 ans apparaît dès 50 ans. Lors de la dernière campagne de dépistage en entreprise, 1 salarié sur 4 présentait une suspicion de perte de l'audition provoquant des difficultés de compréhension de la parole lors des temps collectifs (réunion de travail, déjeuner etc). Un phénomène inquiétant au regard de l'allongement de la durée de vie au travail. Lors de la dernière campagne de dépistage en entreprise, réalisée à l'initiative de l'association JNA, sur 400 collaborateurs dépistés, 100 présentaient une suspicion de déficience auditive avec gêne de compréhension de la parole en situation compétitive de bruit.
- Une augmentation des personnes souffrant d'acouphènes : selon l'enquête JNA 2014, 12 millions de Français souffriraient de manière chronique de sifflements, bourdonnements dans les oreilles. 40% évoquent comme cause de survenue une exposition sonore pendant les loisirs (bricolage, ...) ou au travail. 70% des individus souffrant d'acouphènes évoquent un lien direct avec une exposition à de la musique amplifiée.
- Des troubles de l'audition chez les jeunes adultes en raison de Traumatisme Sonore Aigu en progression chez les jeunes entrants en emploi en raison de l'écoute de musique amplifiée via leur casque. Selon une étude JAMA réalisée aux Etats-Unis 20% des moins de 20 ans souffrent de déficience auditive suite à un Traumatisme Sonore Aigu.

Les freins au développement des politiques de santé et de Bien Etre au travail

L'association JNA, en tant qu'acteur neutre et indépendant agissant dans le domaine de la santé publique, accompagne de nombreuses entreprises et groupes de protections sociales dans la mise en place des politiques de santé en entreprise et d'actions de prévention. De ces interventions, l'association JNA relève plusieurs points d'achoppement au développement des politiques de bien-être au travail :

La mise en conformité réglementaire : nécessaire mais pas suffisante pour instaurer une politique de bien-être.

Pour nombre d'entreprises et notamment celles de petites taille, la démarche de réduction du bruit est impulsée par la nécessité de la mise en conformité réglementaire. La démarche est souvent vécue comme une contrainte et non comme une opportunité. A cela s'ajoute la crainte du coût de la démarche collective visant en priorité une réduction des émissions sonores à leur source. Mais pour les raisons évoquées beaucoup s'orientent vers un équipement individuel de protection des salariés PICB jugé sur l'instant moins onéreux. La pression de l'intégration du Bruit comme facteur de pénibilité a accentué cette orientation.



Association à but non lucratif, neutre et indépendante de tout mouvement corporatiste

La réglementation ne prend pas en compte l'effet des expositions sonores prolongées en deçà des seuils réglementaires : prendre en compte la fatigue auditive.

Un bruit prolongé entraîne des symptômes désagréables. Ce phénomène est appelé « fatigue auditive » qui à la longue peut provoquer une usure des cellules sensorielles de l'oreille et une surdité progressive et insidieuse. Elle peut être la source de fatigue chronique, de difficultés de concentration, de perte de performance, et de troubles extra auditifs. Cette insuffisante prise en compte fait reporter la gêne ressentie sur le seul individu et sa capacité à gérer la relation collective ; source de crises humaines dans l'entreprise. Lors de ces interventions en entreprise, l'association JNA est souvent confrontée à ce manque de considération soit par méconnaissance soit en raison du respect des seuils réglementaires. Le respect des seuils ne suffit pas à développer une politique de bien-être.

L'insuffisante information des dirigeants et des salariés et l'absence de sens.

Les entreprises ayant des personnels qualifiés pour gérer les risques et la santé au travail sont mieux armées pour développer des politiques bien-être au travail mais peuvent aussi butter sur l'insuffisante connaissance :

- de la santé auditive et de ses impacts
- des apports de l'acoustique et de l'ergonomie

Les salariés eux-mêmes souffrent de l'absence de sens à leurs yeux de porter des protections individuelles contre le bruit.

Il est nécessaire d'accentuer la prévention par l'éducation à la santé et à la santé auditive.

Les comportements humains au travail : le Bruit une affaire de civisme au travail ?

Selon l'enquête JNA – Ifop 2016, seul 1 actif sur 5 se dit responsable de nuisances sonores au travail. Or, les interventions pour gestion de crises sur les espaces de travail ouverts (open space) montrent une insuffisante prise en compte des règles de vie collectives et des règles de communication sur un lieu professionnel : quoi, à qui et à quel endroit.

En réglant ces points d'achoppement, un grand nombre de dysfonctionnements coûteux seront réduits. La balance économique sera rapidement positive et les investissements nécessaires largement absorbés. L'association JNA est en mesure de réaliser des études socio-économiques prenant en compte les coûts générés par la fatigue auditive.

A l'occasion de la 43^e Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail, l'association JNA invite les pouvoirs publics, la Cnamts, les CARSAT, l'Inrs, les Services de Santé au Travail, les groupes de protection sociale, les acousticiens, les architectes, les ergonomes et l'ensemble des acteurs sociaux au sein de l'entreprise à se mobiliser pour impulser une dynamique générale de promotion du bien-être. Un cap reste à franchir pour dépasser l'approche purement défensive de lutte et s'aligner sur la définition de la santé donnée depuis plus d'un demi-siècle par l'OMS, à savoir non pas la recherche d'absence de pathologie mais un état total de bien-être physique, mental et social.

Plus d'informations : www.journee-audition.org

Le groupe d'experts de l'audition, membres du comité scientifique de l'association JNA

EXPERTS	SUJETS
 <p>Docteur Didier BOUCCARA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75) Explorations fonctionnelles</p>	Pathologies ORL – Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Acouphènes
 <p>Docteur Pascal FOILLET Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)</p>	Pathologies ORL - Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Acouphènes - Implants
 <p>Monsieur Philippe METZGER Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)</p>	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
 <p>Madame Roselyne NICOLAS Spécialiste des acouphènes Présidente de France Acouphènes (75)</p>	Acouphènes – Prise en charge et accompagnement des patients acouphéniques – Politique de santé publique
 <p>Docteur Martine OHRESSER Médecin ORL - Co-fondatrice de l'AFREPA Spécialiste des acouphènes et hyperacousie (75)</p>	Surdités et pathologies ORL – Acouphènes et hyperacousie – Accompagnement pluridisciplinaire des patients acouphéniques
 <p>Professeur Jean-Luc PUEL Directeur de Recherche Inserm Institut des neurosciences - Montpellier (34)</p>	Recherches sur les solutions curatives acouphènes et hyperacousie – recherches sur les cellules sensorielles de l'oreille et neurosciences – Audiologie - Solutions du futur
 <p>Monsieur Eric RAUBER Audioprothésiste diplômé d'Etat – Lyon (69)</p>	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
 <p>Monsieur Jean STANKO Président de l'association JNA Ancien audioprothésiste diplômé d'Etat - Lyon (69)</p>	Politique de l'association – Politique de santé - Orientations des campagnes JNA – Audition
 <p>Docteur Mireille TARDY Médecin ORL - phoniatre Hôpital de la Timone – Marseille (13)</p>	Surdités – Presbyacousie – Prévention – Accompagnement de l'enfant et des personnes âgées – Impacts psychologiques - Pathologies de la voix
 <p>Professeur Hung THAI VAN ORL, Chef de service audiologie et explorations orofaciales - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69) Centre de référence «Apprentissage et audition» - Centre Expert de l'Audition et troubles de l'équilibre</p>	Audition et troubles des apprentissages – Audition et vertiges – ORL pédiatrique – Prise en charge des seniors du grand âge – Neurosciences et solutions de médiation
 <p>Docteur Paul ZYLBERBERG Médecin du travail (75) Responsable d'associations</p>	Bruit au travail : réglementation – Démarches de réduction du bruit – Surdités professionnelles – Surdités en France et dans le monde